

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 JANVIER 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Contrat de bassin des
plaines et coteaux de la
Seine Centrale Urbaine
Projets 2016**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 janvier 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 27 janvier 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 janvier 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame CLECH, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Monsieur PERICARD
Monsieur JOLY à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Madame TEA à Madame de CIDRAC
Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Monsieur LAMY
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur CAMASSES

Secrétaire de séance :

Madame VANTHOURNOUT

N° DE DOSSIER : 16 B 18

OBJET : CONTRAT DE BASSIN DES PLAINES ET COTEAUX DE LA SEINE CENTRALE URBAINE – PROJETS 2016

RAPPORTEUR : Madame MACÉ

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et la Région Île-de-France ont conduit des travaux qui ont mené à l'élaboration du Contrat de Bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2014-2018 que la Ville a signé le 17 juin 2014.

Pour mémoire, le contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine s'articule autour de 4 enjeux :

- Restaurer les milieux aquatiques et la continuité écologique (enjeu A)
- Reconquérir la qualité des eaux et protéger la ressource en eau (enjeu B)
- Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements (enjeu C)
- Se réappropriier la Seine et ses affluents (enjeu D)

Afin de poursuivre ses actions dans le cadre de sa politique de préservation de la ressource en eau, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite inscrire au titre de l'année 2016 les projets d'un montant total de 2 081 500 € repris au tableau annexé à la présente délibération.

Pour l'année 2016, la Ville a programmé ses actions autour de :

- La première tranche des travaux issu du diagnostic du réseau d'assainissement, les audits et acquisitions autour du sujet « opération zéro pesticide », et la mise en place de séparateur de graisse pour la restauration scolaire (enjeu B)
- Les études pour l'aménagement de jardins familiaux, l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, et la création de bassins de rétention (enjeu C)
- Des campagnes de sensibilisation (enjeu D)

Chaque projet a fait l'objet d'une estimation basée sur un pré-programme d'actions qui sera réajustée à l'occasion de chaque demande de subvention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les projets tels qu'annexés à la présente délibération
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France pour la réalisation des études et des travaux sus mentionnés et programmés au Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

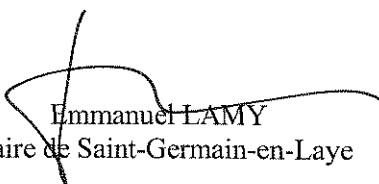
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la réalisation des projets tels que repris au tableau annexé à la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions à leur taux maximum auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Région Île-de-France pour la réalisation des études et des travaux sus mentionnés et programmés au Contrat de bassin des Plaines et cotaux de la Seine centrale urbaine et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye



Ville de Saint-Germain-en-Laye

Suivi du Contrat de bassin Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine - Tranche 2016

Titre de l'action	Justificatif de l'enjeu	Enjeu	Petit descriptif de l'action	2016
Opération "zero pesticide	Depuis 2008, les pesticides ont été supprimés sur les trottoirs, à l'exception du secteur sauvegardé et des cimetières. Les pesticides sont donc supprimés à hauteur de 85 %. En compensation des actions de désherbage manuel et mécanique sont conduites. Elles sont externalisées, pour une grande partie, ou conduites en régie.	B	Acquisition de débroussailleuses avec brosse pour le désherbage mécanique. A regrouper en 1 seul projet	10 000 €
Opération "zero pesticide	Audit des pratiques, plan de formation et plan de communication et plan de gestion différencié	B	Audits	40 000 €
reconquérir la qualité des eaux	Réduire les rejets et prévenir les pollutions	B	mise en place de séparateur à graisses pour la restauration scolaire	12 000 €
Réhabilitaion du poste de relevage et de la canalisation allée de Pomone	Permettre l'assainissement de la zone	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Remplacement d'un poste de refoulement et de la canalisation associée (850 m)	290 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue Saint Léger	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel - Améliorer l'hydraulicité des ouvrages - Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 425 m de collecteur phi 400 - 500	270 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue des Louviers	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel - Améliorer l'hydraulicité des ouvrages - Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation d'un ovoïde T160 sur 99 m	290 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue d'Alsace	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel - Améliorer l'hydraulicité des ouvrages - Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 496 m de collecteur phi 300	645 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue Collignon	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel - Améliorer l'hydraulicité des ouvrages - Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitaion d'un ovoïde T160 sur 72 m	100 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue des Lavandières	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel - Améliorer l'hydraulicité des ouvrages - Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 178 m de collecteur phi 300-500	85 000 €
Réhabilitaion du réseau d'assainissement rue Raymond Gréban	Limiter les eaux claires parasites - Limiter les infiltrations des effluents au milieu naturel - Améliorer l'hydraulicité des ouvrages - Perenniser le système d'assainissement communal	Enjeu B Objectif 1 : améliorer l'assainissement	Réhabilitation de 225 m de collecteur phi 400	220 000 €
programme local de promotion des économies et ressources d'eau	Assistance des foyers pour développer la récupération des eaux de pluie.	C	Acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pouvant être connectés sur les gouttières.	5 500 €
Etudes Jardins potagers PROJET 1	Gestion écologique des eaux pluviales Enjeu social Requalification d'espaces en friche	Enjeu C Objectif 1 : développer la gestion des eaux pluviales Objectif 2 : aménager en cohérence avec le cycle naturel de l'eau	aménagement de 40 jardins potagers avec gestion écologique des eaux pluviales (infiltration, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage...) les parties partiellement perméables aujourd'hui deviendront totalement perméables à terme. Ce projet jouera sur la gestion écologique des EP (noues, cuves de rétention d'arrosage) et favorisera la biodiversité	41 000 €
Etudes Jardins potagers PROJET 2			aménagement de 40 jardins potagers (Projet 2)	10 000 €
Travaux Jardins potagers PROJET 1			aménagement des 40 jardins potagers selon les cahier des charges défini suite aux études	
Travaux Jardins potagers PROJET 2			aménagement des 40 jardins potagers selon les cahier des charges défini suite aux études	
Travaux Lisière Pereire	Gestion écologique et durable des eaux pluviales dans le cadre d'une opération d'aménagement pour la création d'un éco-quartier Réhabilitation d'une friche ferroviaire de 9 hectares	Enjeu C Objectif 2 : aménager en cohérence avec le cycle naturel de l'eau	Création de bassins de rétention Création d'un bassin de récupération "eau grise" pour l'arrosage des espaces verts/nettoyage voirie Création de noues végétalisées	35 000 €
programme local de promotion des économies et ressources d'eau	Animations et campagnes d'informations visant à la promotion de la récupération des eaux de pluie.	D	Organisation des manifestations et impression de supports de communication.	5 000 €
Journée cadre de vie	Sensibilisation de la population	Enjeu D Objectif 2 : sensibiliser à l'eau et au milieu aquatique	campagne d'information	3 000 €
Communication jardins potagers sous viaduc	Sensibilisation de la population	Enjeu D Objectif 2 : sensibiliser à l'eau et au milieu aquatique	campagne d'information	20 000 €

TOTAL

2 081 500 €



CONTRAT DE
bassin